

Tous les mois,
des permanences
dans les différents
pôles communautaires
à La Haye,
Lessay et Périers.

Prenez rendez-vous !



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Côte Ouest
Centre Manche
COCM
HABITAT
contactez-nous

ACCUEIL - INFORMATION - ACCOMPAGNEMENT

02 33 76 34 83
cocmhabitat@cocm.fr
www.cocm.fr

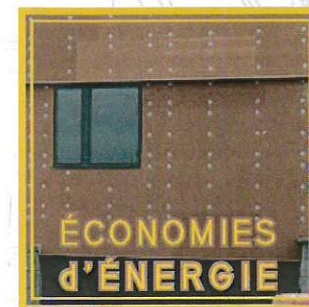
s e r v i c e p u b l i c g r a t u i t

Ce dispositif est mis en place par la Communauté
de Communes Côte Ouest Centre Manche
avec le soutien financier de l'ADEME et de l'Anah
et en partenariat avec la Région Normandie,
le Département de la Manche,
les opérateurs CDHAT, SOLIHA
et de la SCIC « Les 7 Vents ».



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Côte Ouest
Centre Manche
COCM
HABITAT
service public de la rénovation de l'habitat

Vous souhaitez réaliser des
travaux dans votre logement ?



contactez-nous

ACCUEIL - INFORMATION - ACCOMPAGNEMENT

02 33 76 34 83
cocmhabitat@cocm.fr

s e r v i c e p u b l i c g r a t u i t

pour toutes les habitations situées
sur la Communauté de Communes
Côte Ouest Centre Manche

Un service gratuit de la Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche



Réhabilitation ?

Isolation ?

Amélioration du confort de votre logement ?

Economie d'énergie ?

Accessibilité, adaptation du
logement au vieillissement ?

Info +
Toujours se
renseigner avant
de commencer
vos travaux !

Les conseillers de « COCM Habitat »
sont à votre disposition pour :

- Un accueil téléphonique et physique
- Une orientation vers le bon interlocuteur en fonction de vos besoins, de votre situation et de vos revenus
- Des rendez-vous personnalisés
- Suivant les cas, une visite à domicile peut vous être proposée
- Pour des travaux d'amélioration énergétique, un diagnostic énergétique peut vous permettre de faire les bons choix

- Vous aider à définir vos besoins de travaux
- Vous accompagner dans l'étude de vos devis et dans vos choix techniques
- Vous informer sur l'ensemble des aides dont vous pouvez bénéficier
- Vous assister dans le montage de vos dossiers de subvention

Qui est concerné ?

- Les propriétaires occupants
- Les propriétaires bailleurs
- Les locataires du parc privé

Le logement doit être situé
sur le territoire de la Communauté de
Communes Côte Ouest Centre Manche :

Anneville-sur-Mer Auxais Bretteville-sur-Ay Créances
Doville Feugères Geffosses Gonfreville Gorges
LaFeuille LaHaye Laulne Le-Plessis-Lastelle Lessay
Marchésieux Millières Montsenelle Nay Neufmesnil
Périers Pirou Raids Saint-Germain-sur-Ay
Saint-Germain-sur-Sèves Saint-Martin-d'Aubigny
Saint-Nicolas-de-Pierrepont Saint-Patrice-de-Claids
Saint-Sauveur-de-Pierrepont Saint-Sébastien-de-Raids
Varenguebec Vesly

